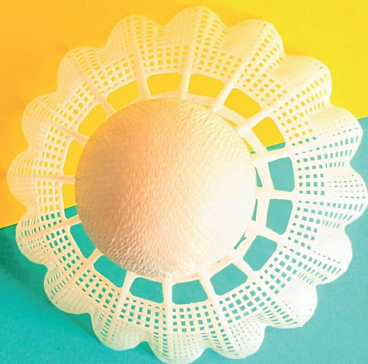


Vacances
printemps
2021

STAGES SPORTIFS

Pour les enfants de 8 à 15 ans



 Angoulême

Accueil téléphonique : lundi au vendredi, 8h - 12h et 13h30-17h.

Direction des sports - 2, place de Bourguin 05 45 92 43 14

JOURNÉE TYPE DE STAGE

- **8h - 9h30** : accueil des enfants - Activités libres surveillées (pétanque, tennis de table, jeux de société, baby foot etc)
- **9h30 - 12h** : activités programmées
- **12h - 13h30** : repas
- **13h30 - 14h30** : Activités libres surveillées (pétanque, tennis de table, jeux de société, baby foot etc)
- **14h30 - 16h30** : activités programmées
- **16h30 - 17h30** : activités libres surveillées (pétanque, tennis de table, jeux de société, baby foot etc)
- **17h30** : fermeture de la structure

* Sortie des enfants possible dès 16h30

TARIFS

2021	Tarif entier	1ère réduction	2ème réduction
	81,30€ (semaine) 16,60€ (journée)	40,40€ (semaine) 8,25€ (journée)	20,40€ (semaine) 4,15€ (journée)

2021	Tarif entier stages	1ère réduction stages	2ème réduction stages
	<i>N'entre pas dans le dispositif d'aide à la licence</i>	<i>Entre dans le dispositif d'aide à la licence</i>	<i>Entre dans le dispositif d'aide à la licence</i>
	Le quotient CAF est :		
	Supérieur ou égal à :	Inférieur à :	inférieur ou égale à :
1 enfant	755, 83€	755, 83€	423, 78€
2 enfants	839, 79€	839, 79€	470, 85€
3 enfants	787, 32€	787, 32€	441,42€
4 enfants	839, 79€	839, 79€	470, 85€
5 enfants	881, 79€	881, 79€	494, 40€

DOCUMENTS À FOURNIR

- Un document justifiant de votre quotient familial si besoin
- Un justificatif de domicile sur la commune
- Une assurance en responsabilité civile
- Un chèque du montant du stage à l'ordre du « trésor public » pour le règlement
- Un brevet de natation

ANNULATION DES STAGES

Tout stage commencé est dû. Le remboursement total ne s'effectuera que pour des raisons médicales ou si une annulation survient deux semaines avant le début du stage.

Si une activité du programme ne peut pas avoir lieu, l'organisation se réserve le droit de vous proposer une activité de substitution.

Programme des activités stages sportifs printemps 2021

SEMAINE 15

du 12 au 16 avril



Canoë

(initiation eau vive)



Vélo

(parcours VTT en pleine nature)



Raquettes

(badminton et tennis)



Tir à l'arc

(sur cible en intérieur et extérieur)

Fiche
d'inscription
au dos

SEMAINE 16

du 19 au 23 avril



Canoë

(initiation eau vive)



Vélo

(parcours VTT en pleine nature)



Raquettes

(badminton et tennis)



Tir à l'arc

(sur cible en intérieur et extérieur)

• À prévoir pour le stage

un petit sac à dos, une tenue de rechange complète, une serviette, vêtements de pluie, goûter.

• À noter

l'usage des portables et tablettes est fortement déconseillé pendant les stages, la direction des sports décline toute responsabilité en cas de bris, de perte ou de vol.

• **Les stages ont lieu à la direction des sports, 2 place de Bourguine 160000 Angoulême**

FICHE DE RENSEIGNEMENTS STAGES MULTISPORTS

Les inscriptions se feront uniquement à la Direction des sports ou par courrier.
Le dossier devra être complet

- Nom/prénom du responsable légal
- Nom/prénom de l'enfantDate de naissance
- Adresse
- E-mailTél. du Domicile
- Portable de la mère Portable du père
- Nom du médecin traitant
- Observations médicales

Demande d'inscription pour la(les) : semaine 15 semaine 16

AUTORISATIONS

- Autorisation de départ non accompagné après les activités :

OUI NON

- Autorisation d'utilisation de l'image de l'enfant pour promouvoir les activités dans le cadre de des locaux de la ville et en dehors (*site internet de la mairie, magazine municipal, flyer, affiche...*) OUI NON

ASSURANCE

- Couverture des animations en responsabilité civile par l'assurance de la mairie. Obligation d'assurance individuelle en cas de dommage corporel :
- Je, soussigné
« Déclare autoriser le responsable des activités sportives à prendre, sur avis médical, en cas de maladie ou d'accident survenant à mon enfant, toutes les mesures d'urgence si besoin ».
- En cas de maladie, il est rappelé que les frais nécessités par le traitement sont à la charge de la famille (frais de remboursement par la sécurité sociale).

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Les valeurs véhiculées durant ces stages sont, la politesse, la propreté, l'assiduité, le goût de l'effort et le respect :

- respect des encadrants et du personnel de restauration,
- respect des camarades,
- respect du matériel,
- respect de la nourriture.

Toute conduite inconvenante donnera lieu à :

- 1) une réflexion avec l'enfant,
- 2) un entretien avec les parents,
- 3) l'exclusion du stage en accord avec la Direction des sports.

Angoulême le Signature du responsable légal